

Nicolas Langlois
maire de Dieppe
conseiller départemental
président de Dieppe-Maritime

Pascal Vion
sous-préfet de l'arrondissement de Dieppe

Patricia Ridel
adjointe aux anciens combattants
maire délégué de Neuville-Lès-Dieppe

Sarah Khedimallah
conseillère municipale déléguée
au devoir de mémoire, à la culture de paix
et aux relations avec le Canada

**Les associations de mémoire
et d'anciens combattants**

Les principaux des collèges de Dieppe

La Municipalité

*Plus rapide, plus écologique : recevez vos invitations par courriel.
Envoyez vos coordonnées à invitations@mairie-dieppe.fr*

La Ville de Dieppe est en conformité avec la RGPD (réglementation en matière de protection des données).
Informations sur www.dieppe.fr. Les photographies ou vidéos des invités de cet événement, pourront,
dans le respect du droit à la vie privée, être diffusées sans autorisation préalable.

Exp: Hôtel de Ville - parc Jehan Ango - BP 226 - 76203 Dieppe Cedex

ont le plaisir de vous convier aux

Cérémonies de commémoration des 80 ans de la Libération de Dieppe

Dimanche 1^{er} septembre 2024

Avec les participations exceptionnelles du **Essex and Kent Scottish Regiment**,
des Forces armées canadiennes et du **Prince Michael de Kent**.

10 h 30 : départ de la parade du **Essex and Kent Scottish Regiment**
du carrefour avenue Boucher de Perthes/avenue Gambetta,
jusqu'au Monument aux morts de Dieppe.

11 heures : cérémonie officielle au Monument aux morts de Dieppe
dépôts de gerbes et discours des autorités.

12 heures : réception sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Lundi 2 septembre 2024

14 heures : départ de la marche musicale des classes de 6^e des collèges de Dieppe
et du régiment Canadien. Parvis de la Mairie, Grande rue, boulevard de Verdun.

14 h 30 : photo collective dans le square du Canada.

Merci de confirmer votre présence, ainsi que les dépôts de gerbes avant le 29 août
à ceremonie.municipale@mairie-dieppe.fr.